



Mairie du Plessis Hébert

2 rue de la Louvetière
27120 LE PLESSIS HÉBERT

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2026
CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS
TERRITORIAUX

Accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Maire du Plessis Hébert,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le Code Général de la Fonction Publique,
- Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe pour l'année 2026 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
Mme MESTRE Murielle, <i>adjoint administratif territorial</i> <i>Echelon : 07 par ancienneté</i>	1	01/03/ 2026 Favorable

Total promouvables : 1
Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 1

Total promus : 1
Nombres d'hommes : 0
Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par téléversement sur la plateforme Agirhe.

Fait au Plessis Hébert le 3 février 2026

Le Maire
Laurence MENTION



Horaires du secrétariat : Mardi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Mercredi de 9h à 12h

Réception du public : Mardi et Vendredi de 16h à 18h

☎ 02.32.36.11.81 ✉ plessis.hebert@wanadoo.fr